

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 43.
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 18 Mai 1875.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 18 de ce mois, a nommé M. Théodore-Libuin-Marié-Hubert Borret, Consul de la Principauté à Dordrecht (Pays-Bas.)

Le Prince a reçu une réponse du Saint-Père à la lettre par laquelle S. A. S. a adressé ses félicitations à Sa Sainteté à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Le Prince a reçu de S. M. le Roi des Pays-Bas une réponse à la lettre par laquelle S. A. S. a conféré à S. M. la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

Les entreprises privées et en particulier l'industrie du bâtiment sont en pleine activité dans la Principauté; les villas, les cités s'élèvent comme par enchantement; tel quartier complètement désert il y a quelques années est devenu animé, commerçant, et aspire à devenir une ville; aussi toutes les spéculations qui se rattachent aux acquisitions de terrains ou aux constructions de maisons sont-elles très productives.

Dans un pays dont les conditions sont normales, que faut-il, en effet, pour créer une agglomération d'habitants? des rues pavées garnies de trottoirs, des canaux pour l'écoulement des eaux pluviales, des égouts pour l'écoulement des eaux ménagères, des bornes-fontaines, et des becs de gaz en nombre suffisant. Quand ces principaux éléments du confortable municipal existent, les entrepreneurs construisent des habitations qui sont bientôt occupées.

En France et particulièrement dans la banlieue de Paris, il arrive fréquemment que des propriétaires intelligents voulant exploiter leurs terrains demandent l'autorisation d'ouvrir des rues, mais comme ces percements de rues entraînent des dépenses d'entretien considérables pour le reste de la communauté, l'Administration, qui est juge de l'utilité de ces rues, peut mettre à l'autorisation telle condition que lui semble exiger l'intérêt public communal.

Ces conditions sont ordinairement: 1° de donner à la rue la direction et la largeur propres à satisfaire aux besoins de la circulation. 2° de livrer gratuite-

à la commune le terrain à convertir en voie publique. 3° de faire les frais de premier établissement du pavage et de l'éclairage.

Avant que la nouvelle voie soit livrée à la circulation, le maire fait constater par un procès-verbal, l'exécution de toutes les obligations imposées.

Mais il y a des exemples assez fréquents d'exigences plus rigoureuses; la construction de trottoirs en pierre dure de chaque côté de la rue, l'obligation de n'élever les constructions riveraines que jusqu'à certaine hauteur; celle même de pourvoir à l'entretien du pavé sont autant de charges que l'Administration est en droit d'imposer aux demandeurs, sans que ceux-ci puissent les repousser par aucune raison légale.

La jurisprudence a même établi que lorsque plusieurs propriétaires ont demandé et obtenu, en commun, l'autorisation de percer une rue ou de former une place, il y a solidarité entre eux et si l'un d'eux devient insolvable, l'Administration a le droit d'exiger des autres l'entière exécution des travaux.

Ces obligations sont très-lourdes sans doute, mais elles sont nécessaires; pour arriver à les alléger, les propriétaires intéressés s'entendent, s'organisent en syndicat, font exécuter les travaux et par une répartition équitable et proportionnelle de la dépense, ils parviennent à concilier l'intérêt général et l'intérêt privé.

Il est à remarquer que les dépenses d'entretien de la voirie et de l'éclairage sont compensées et au-delà par le montant des impôts que les propriétaires sont obligés de payer à la commune; toutes les communes du département de la Seine sont imposées extraordinairement et le plus grand nombre paie à la caisse communale une somme au moins égale à celle qui est payée à la Caisse de l'Etat.

Ici, nous n'avons rien à redouter de pareil; le Gouvernement de S. A. S. accepte libéralement les charges d'entretien sans exiger aucune compensation.

NOUVELLES LOCALES.

Nous apprenons par voie télégraphique que S. A. S. le Prince Héritaire est heureusement arrivé hier matin lundi à bord du yacht l'*Hirondelle* à la Goulette de Tunis.

M^{re} Theuret, Premier Aumônier du Prince, est de retour de Rome depuis samedi.

Le Prélat, pendant son séjour dans la ville éternelle, a eu l'honneur non-seulement d'être reçu en audience particulière par le Souverain Pontife, mais encore d'accompagner plusieurs fois Sa Sainteté lors de ses promenades et réceptions.

M^{re} le Premier Aumônier a été parfaitement accueilli par S. Em. le Cardinal Antonelli, Secrétaire d'Etat, ainsi que par les membres les plus distingués du Sacré Collège et de la Cour Pontificale.

Avant hier, dimanche, a eu lieu à Monaco la cérémonie religieuse la plus touchante pour les enfants et pour leurs parents. Nous voulons parler de la première communion. Plus de cent enfants ont accompli cette année ce grand acte religieux au milieu du plus profond recueilliement. L'église de la Visitation était trop petite pour contenir la foule qui voulait assister à la cérémonie présidée par M^{re} Theuret, dont les touchantes paroles ont à diverses reprises, vivement ému l'auditoire.

Le soir, à 5 heures, les communiantes et les communiantes se sont rendus processionnellement à la chapelle de S^{te}-Dévote pour y implorer son glorieux patronage.

Un accident qui aurait pu avoir pour celui qui en a été la victime les plus tristes conséquences, s'est produit, dans notre port, jeudi dernier. Un enfant de six ans, qui jouait sur le bord de la mer, près de l'usine à gaz, est tombé dans l'eau, et se serait infailliblement noyé sans les prompts secours qui lui ont été portés par le nommé Levezi Pierre, employé à l'usine à gaz, et par M. le Capitaine du port.

La victime en a été quitte pour quelques échymoses sur différentes parties du corps. Ajoutons que les soins les plus intelligents lui ont été donnés tout d'abord à la pharmacie Muratore.

On ne saurait trop recommander aux parents de veiller sur leurs enfants qui vont jouer étourdiment sur le bord de la mer ou sur les talus des remparts, ils éviteront ainsi des accidents qui pourraient entraîner des conséquences plus funestes encore que celles que nous venons de relater.

Parmi les progrès dont nous nous efforçons d'étudier l'efficacité et d'appliquer les avantages au développement que prend le pays, il en est un qui se rattache particulièrement à l'industrie du bâtiment et que nous croyons très-utile de signaler en ce moment aux constructeurs.

L'assainissement des habitations est une question à laquelle est intimement liée celle de la salubrité publique; l'humidité des murs et du sol des maisons préoccupe, aussi bien sous notre ciel que dans les

contrées du Nord, les étrangers qui viennent nous demander asile contre les rigueurs de l'hiver.

Cette préoccupation n'est pas sans raison d'être, même dans la Principauté, où les habitations ont généralement le roc pour fondations; leur adossement à la montagne et le voisinage de la mer exposent plus ou moins les terres qui les entourent, soit à des infiltrations, soit aux effets toujours sensibles de la capillarité.

Dans les parages où l'humidité est plus à redouter, on s'est livré à diverses recherches: les papiers à plomb, les assises et les conduites de bitume, de ciment, ont été tour à tour essayés sans que ces moyens, efficaces dans quelques cas particuliers, aient constitué une solution réellement pratique, c'est-à-dire peu coûteuse, d'une application facile et donnant des résultats sérieux.

Voici maintenant un procédé qui répond à toutes les objections que peuvent présenter les hommes du métier; c'est un constructeur habile qui vient d'en faire l'essai et l'application sur une vaste échelle. Les effets constatés ont été tout à fait remarquables.

Il s'agit d'injecter les briques, tuiles, dalles etc., toutes les matières céramiques en un mot, avec les produits goudronneux obtenus par la distillation de la houille dans les usines à gaz. Cette opération est tout à fait identique à celle que subissent les poteaux du télégraphe et les traverses des chemins de fer.

Les briques ainsi injectées deviennent complètement imperméables à l'humidité; à leur surface poreuse qui absorbe l'eau si facilement se trouve appliquée, faisant corps avec elle, une carapace goudronneuse dont on règle à volonté l'épaisseur et dont le pouvoir absorbant est absolument nul.

Nos entrepreneurs n'auraient donc qu'à installer un atelier d'injection, la chose est peu coûteuse. En traitant avec l'usine à gaz qui est à même de leur fournir les substances nécessaires, ils auraient donc sous la main de quoi préparer leurs matériaux au fur et à mesure de leurs besoins et sans aucun retard pour leurs travaux. Spéculateurs, propriétaires et locataires y trouveraient, en même temps qu'eux, leur avantage. Il leur serait d'ailleurs très facile de se renseigner sur le meilleur mode de procéder dans l'application de ce nouveau système qui se répand et dont nous les engageons à tirer parti.

Lorsque nous prenons la plume pour vanter les avantages de notre pays, on peut nous accuser de partialité, et mettre en doute nos assertions; mais lorsque les éloges viennent du dehors, il nous semble qu'ils doivent avoir un poids indiscutable.

Nous reproduisons donc avec le plus grand plaisir les passages les plus saillants de l'article qui suit, publié sur Monaco par le *Journal de Nice*, article dû à un amant de la belle nature et surtout de l'art lyrique :

Ennuyé de ne plus entendre de musique, l'idée nous prit dimanche dernier d'aller faire une fugue à Monaco entre deux trains. A peine étions-nous montés en wagon, nous nous sommes rencontrés avec M. l'ingénieur Lacroix, Madame sa fille et M. Lacroix fils, un jeune homme aussi distingué et aussi modeste que monsieur son père. Nous lui parlâmes de son voyage à Saïgon en qualité de secrétaire de M. Janssen, qui avait reçu mission du gouvernement français d'aller étudier le passage de la planète *Vénus* devant sa majesté le *Soleil* et de lui en faire un rapport.

Notre conversation fut courte, car cette honorable famille s'arrêtait à Beaulieu, mais néanmoins elle nous intéressa suffisamment pour regretter qu'elle ne put continuer.

Si nous avons eu chaud en route, nous pouvons avouer que nous avons été dédommagé en entendant le concert du Casino de 2 à 4 heures. Nous n'analyserons pas le programme; que pourrions-nous dire, qui n'ait été cent fois répété? Cet orchestre d'élite sous la direction de M. Eusébe Lucas fait merveille. Tout est rendu d'une façon irréprochable et si charmante qu'on ne se lasse pas d'écouter ce qu'on a pu avoir entendu ailleurs. Signalons en passant la *Polka américaine*, le *Cujus animam* du *Stabat*, de Rossini, l'ouverture du *Pré aux Clercs*, la *Danse des Sorcières* de *Macbeth*, de Verdi.

S'il nous fallait exprimer ici le plaisir que nous ont

fait ces artistes de mérite, il nous faudrait un espace plus grand que celui qui nous est concédé aujourd'hui. Nous nous étendrons sur la finesse des nuances, sur des détails d'exécution qu'un amateur aidé des réflexions d'un habile musicien comme notre ami M. Dorieux, rédacteur en chef du *Courrier des Alpes*, de Chambéry, peut seul apprécier à sa juste valeur et discuter. Mais en vérité à quoi bon? qui ne connaît la renommée de cet admirable orchestre? Il n'est personne qui, se trouvant de passage à Nice, n'ait eu la fantaisie de l'entendre.

Le programme du concert du soir de 8 heures 1/2 à 10 heures était encore plus alléchant; nous avons failli nous laisser tenter, mais il nous fallait rentrer à Nice. Les solistes les plus connus MM. Oudshoorn, Frassinetti et Maron devaient se faire entendre.

Quel splendide programme pour un dilettante! Entr'autres morceaux: l'ouverture de *la Gazza ladra*, la romance de *l'Eclair*, l'ouverture des *Dragons de Villars*, une fantaisie sur les *Huguenots*, etc., etc. Nous avouons qu'il nous en a beaucoup coûté de ne pas assister à ce brillant concert; nous le regrettons même; c'est l'imprévu qui fait le charme d'une bonne journée et peu s'en est fallu que nous ne laissions aller à cette honnête débauche du dimanche. Attendu à Nice à 6 heures, nous avons regagné la gare avec une foule de réflexions et en emportant un bon souvenir de nos deux heures d'excellente musique.

N'oublions pas d'exprimer la surprise que nous avons éprouvée en voyant à notre arrivée toutes les merveilles qui se déroulaient sous nos yeux et produites comme par enchantement, par les coups de baguette d'une fée. Véritablement Monte Carlo est splendide!

Les travaux nombreux d'agréments qu'on a faits sur ce plateau sont si intelligemment exécutés, qu'on reste en extase, en les voyant. Nous nous rappelons, qu'il y a une dizaine d'années, cela se bornait à fort peu de choses; aujourd'hui le panorama qu'on a devant soi est féérique. Celui qui ne l'a pas vu, ne peut s'en rendre compte; détailler, décrire tout ce qui vous a frappé, exigerait un livre de quelques centaines de pages.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Menton. — M. Gaspard Médecin, député à l'Assemblée nationale, maire de Menton, vient, on le sait, d'exposer au Conseil municipal de cette ville la nécessité pour elle de contracter un emprunt de 600,000 fr. destiné à faire d'importantes améliorations dans la cité mentonnaise.

Un théâtre sérieux va enfin être fondé à Menton, grâce à l'initiative de M. Labourt, qui dirigeait les Folies-Niçoises.

M. Labourt a complètement réussi dans cette affaire, grâce au concours empressé de MM. les propriétaires et de l'association syndicale des maîtres d'hôtels.

Villefranche. — On a découvert, il y a quelque temps, dans une des campagnes du quartier de St-Jean, près le Cap Saint-Hospice, en abattant des oliviers, un vaste réservoir contenant une grande quantité d'eau potable, provenant de plusieurs sources.

De l'avis de gens compétents, ce réservoir daterait du temps des Sarrasins, quand ils vinrent s'établir au Petit-Fraxinès.

Nice. — D'importantes fouilles se font, en ce moment, dans la propriété du comte Garin, à Cimiez, où se trouve une partie des arènes.

Les ouvriers ont mis à jour plusieurs grandes salles de bains (thermes), des monnaies en bronze, à l'effigie d'empereurs romains, des lampes sépulcrales, des inscriptions latines sur marbres, etc.

Cannes. — La saison des bains est commencée; un bon nombre d'étrangers est déjà arrivé, et on peut voir, à partir de 4 heures, une foule de personnes piquant des têtes aux bains de Lambert, Caraveu et Boutin.

Toulon. — Le vice-amiral Touchard a quitté notre ville pour se rendre à Paris. De nombreux officiers sont allés lui donner à la gare un dernier témoignage de respectueuse sympathie. Cette manifestation a vivement ému l'amiral qui a adressé à chacun des paroles sorties du cœur.

Le vice-amiral La Roncière Le Noury doit remplacer

l'amiral Touchard. L'escadre prendra la mer au premier jour.

— L'escadre d'évolutions quitte Toulon, pour se rendre à Villefranche entreprendre sa campagne d'été.

COURRIER D'ESPAGNE.

On lit dans le *Journal de Nice* du 17 courant l'intéressante correspondance qui suit :

Depuis ma dernière lettre, les événements qui agitent encore une partie de l'Espagne n'ont point changé d'aspect.

Les carlistes demeurent dans l'étroite situation, où ils peuvent être inexpugnables, mais où ils sont, en même temps, condamnés à ne pouvoir faire un pas, ni en avant ni en arrière. C'est vous redire que leur situation militaire continue à être sans issue.

Si j'avais à vous remettre une autre fois sous les yeux cette situation si fatale, je vous dirai que les trois minuscules provinces qu'ils occupent, la Biscaye, le Guipuscoa et l'Alava, sont plutôt des *repaires*, formidables il est vrai, que des contrées fertiles et indispensables à l'entretien d'une armée.

Le Guipuscoa, l'Alava et la Biscaye renferment à peine, à elles trois, une population de 200,000 habitants. Lorsqu'on a retiré de ce chiffre les vieillards, les femmes et les enfants, puis aussi les bras nécessaires à la culture du peu de sol qui produise quelque chose, vous voyez ce qui peut rester d'hommes valides et de combattants.

Les soldats qui composent les 80 bataillons de l'armée carliste sont, en effet, tous ou presque tous des habitants de ces trois provinces; ils ont pris les armes, soi-disant pour défendre leurs libertés, leurs *fucros*, quoique ces libertés aient toujours été respectées par toutes les monarchies qui se sont succédées. En Espagne, et principalement par les princes de la maison de Bourbon, depuis le règne de Philippe V.

Ce qui est plus vrai, c'est que la prise d'armes actuelle a eu pour but principal, à son principe, de combattre l'avènement du système républicain qui a succédé au règne de la reine Isabelle; il est vrai également que le prétendu principe de légitimité, invoqué fort à tort par Don Carlos, a été aussi pour beaucoup dans cette levée de boucliers; mais aujourd'hui que le roi légitime, le fils de la reine, Alphonse XII, a été si unanimement et si nationalement restauré par le peuple et l'armée, c'est-à-dire par une population de plus de 18 millions d'habitants, il semble plus que douteux que les prétentions illégitimes de Don Carlos et son insurrection militaire puissent durer bien longtemps.

Plus d'une raison s'y oppose.

Son armée composée de laboureurs, d'ouvriers et de jeunes gens du pays est fatiguée de la lutte; elle voit aujourd'hui que, cernée de tous côtés, enfermée dans une sorte de cercle infranchissable, il ne lui reste plus qu'à y demeurer bloquée, assaillie par toutes les misères et les privations qu'enfante la guerre civile. Toutes les grandes villes, toutes les capitales de ces provinces sont aux mains du roi Alphonse. Bilbao, qui a soutenu si vaillamment un long siège, continue à se garder héroïquement contre les attaques infructueuses; si Don Carlos avait pu, soit par terre, soit par mer, s'emparer de cette ville, il trouverait là une communication avantageuse avec la mer qui lui apportait de l'étranger tout ce qui lui manque; il y a échoué. — St-Sébastien, la capitale du Guipuscoa, est aux mains du roi Alphonse; une citadelle très importante et très forte défend cette place, qui est comme l'arsenal où viennent se ravitailler toutes les forces qui combattent de ce côté. En même temps, dans l'Alava, toutes les villes qui bordent l'Ebre, appartiennent au gouvernement du roi. — En Navarre, la grande et forte Pampelune, si souvent et si vainement attaquée par les forces carlistes a toujours résisté et fermé ses portes; d'où il suit que, de quelque côté que l'armée carliste cherche à se frayer un passage, elle trouve un mur qu'elle ne peut franchir. — Au Nord, c'est la mer du golfe de Gascogne jusqu'à Santander, aujourd'hui suffisamment gardée par une escadrille de la marine royale.

A l'est, c'est la frontière de France, sur les confins

de laquelle Irun et Fontarabie tiennent toujours. — Au midi, c'est la Navarre et le Grand-Aragon dont les tendances politiques sont loin d'être carlistes. — A l'ouest enfin, depuis Bilbao jusqu'à Saragosse, la ville héroïque de 1809, c'est le large fleuve de l'Ebre, gardé sur tout son parcours par des forces considérables, par des villes bien pourvues et bien armées, qu'on ne franchit point impunément. Tel est ce fameux et redoutable quadrilatère, dans lequel est destiné à vivre et probablement à mourir l'armée carliste.

On s'étonne beaucoup, et beaucoup plus que de raison, en France, de cet état de stagnation, et on s'alarme bien plus que de raison de la longueur de cette lutte. En Espagne, il n'en est pas ainsi :

Sans doute, il serait mieux que cette épine n'existât point, il serait mieux que la paix vint enfin rendre à ces trois pauvres provinces le repos et les bras dont elles ont un si pressant besoin ; mais, de là à affecter directement et sérieusement le gouvernement légitime du roi Alphonse XII dans la péninsule, il y a un abîme.

En Espagne, à Madrid, comme dans toutes les grandes provinces de la Castille, des Asturies, d'Andalousie, de Valence, de Catalogne et d'Aragon on ne songe que peu à cette insurrection que l'on considère comme déjà morte de sa propre mort ; et les combats qui se livrent sur les points différents de ces provinces, n'affectent que peu l'opinion publique, qui déjà est fixée sur le résultat final.

Une autre raison capitale, paraît devoir bien amener la fin de cette insurrection. — Jusqu'à présent Don Carlos avait dû trouver, à l'étranger, quelques ressources d'argent qui, ajoutées à ce qu'il avait pu tirer de l'intérieur de l'Espagne, lui avaient permis d'entretenir son armée. Cette armée, quelque dévouée qu'elle paraisse être à un principe, ne peut pas vivre sans argent.

Les vivres, l'armement, les canons, les munitions, tout cela coûte et coûte fort cher, surtout quand il faut s'approvisionner et se ravitailler soit au moyen de sacrifices imposés par l'avidité même des fournisseurs, — on estime l'entretien de cette armée à près de 50 mille francs par jour, soit à une somme de 18 à 20 millions par an, — or, trouver, chaque année, une somme de 20 millions est chose difficile. — Les premières années, la France, l'Italie, l'Angleterre, Rome surtout sont venues très amplement au secours de cette cause, on cite le duc de Modène qui ne s'y est point épargné. Le midi de la France, les légitimistes de Paris s'y sont de leur côté très généreusement prêtés ; mais tous ces efforts n'ont été faits que sur l'espérance et la promesse d'un succès prochain ; aujourd'hui, ce succès ayant échoué, les bourses se sont peu à peu fermées ; la restauration du roi Alphonse XII a donné à réfléchir, et, quel qu'ardentes que soient certaines manifestations, quêtes, souscriptions elles resteront si loin du nécessaire, c'est-à-dire, de 20 millions pour l'entretien de cette armée bloquée et impuissante qu'un jour viendra, et ce jour n'est pas éloigné, où le combat finira faute de combattants — déjà, dans les soldats, comme dans les officiers, la réflexion se fait, la paix a des accents qui ouvrent les oreilles, et chacun, devant une impossibilité matérielle de continuer, sent qu'il vaudrait mieux retourner à ses champs que de les voir ensanglantés et inféconds par suite d'une cause désormais perdue.

Je ne vous parle pas de l'effet assez grand qu'à produit l'incident Cabrera, il a été diversement jugé, mais il a déjà donné à réfléchir à plus d'un officier, et la voix du vétéran de la cause carliste, qui porte sur son corps les glorieuses cicatrices d'une cause également perdue, en d'autres temps ; a eu son importance et son effet.

Telle est, la situation actuelle de cette insurrection, dans les trois provinces où elle est cantonnée.

Ce peut-être pour le gouvernement du roi, un désagrément, un embarras et une dépense ; mais ce n'est point un danger.

La restauration du jeune roi, s'est faite d'une manière si unanime, si prompte et si nationale qu'il n'y a sur cet acte de tout un peuple fatigué d'une république impossible, qu'une seule voix. — Il se peut qu'il y ait, comme partout, comme dans les gouvernements les plus solides et les mieux constitués, des dissidences, des oppositions ; des partis qui s'agitent

et se combattent, pour faire prévaloir leur système où leurs ambitions ; mais, en dehors de ce mal chronique, on regarde la monarchie du jeune roi, comme tellement nécessaire à l'ordre et à la renaissance de la prospérité du pays, que nul ne songerait à la combattre, autrement que par la légalité. — Il se peut que, dans l'opinion générale, il y ait sur le ministère, sur la marche du gouvernement, sur la somme de liberté à donner, ou à refuser, des opinions différentes ; mais au fond, le désir qui se prononce de la manière la plus nette est celui d'un pouvoir fort, décidé à maintenir l'ordre et à procéder à la reconstruction successive de l'édifice ; qui n'est pas tout à fait en ruines.

Contrairement à ce qu'on peut penser et dire à l'étranger, en France surtout, les capacités ne manquent point, le défit de bien faire est unanime, et quelques soient les épreuves qui restent à traverser, l'Espagne peut encore compter sur des jours meilleurs. Elle a pour elle, une armée brave, et dévouée, un sol béni du ciel, une population intelligente, attachée à sa religion, monarchique par des traditions, — la plus vieille entre toutes dans la possession et l'exercice de ses libertés ; elle n'attend que la fin de la guerre civile pour en confier de nouveau la garde à ses côtés.

Ce sont là les espérances dans lesquelles ce grand pays met aujourd'hui sa confiance, elle sera justifiée.

BARON DE NERVO,

VARIÉTÉS. (*)

LETTRE A UN CURIEUX

(Suite).

A côté des objets exposés devra se trouver une bibliothèque spéciale comprenant tous les livres qui traitent des sciences ou des arts auxquels ils se rattachent ; il est même prudent de commencer par la formation de cette bibliothèque, car les livres peuvent donner de sages conseils, prémunir contre des erreurs coûteuses et, dès le début, donner une bonne direction au goût.

Si la bibliothèque spéciale est utile, le catalogue est le complément nécessaire, obligatoire, de tout musée, de toute collection, de tout cabinet, à ce point qu'il en est pour ainsi dire la clef ; il donne au propriétaire conscience de ce qu'il possède, rappelle au savant ce qu'il peut avoir oublié et initie le profane à des beautés qu'il ignore.

En ce qui concerne les objets appartenant aux arts libéraux, le catalogue doit indiquer :

- 1° la nationalité et l'école ;
 - 2° les nom, prénoms et surnoms de l'auteur ;
 - 3° le lieu et la date de la naissance et de la mort de l'auteur ;
 - 4° le sujet ;
 - 5° la matière, le genre et le procédé ;
 - 6° les dimensions ;
 - 7° les signatures, monogrammes et dates ;
 - 8° la provenance ; les ventes ou collections célèbres par lesquelles l'objet a passé. Faisons observer ici qu'il faut conserver pieusement les traces des anciens propriétaires ; témoignons pour nos ancêtres en curiosité le respect qui nous sera rendu plus tard. (**)
- Les notices relatives aux produits des arts industriels indiqueront :
- 1° le sujet ;
 - 2° la matière du travail ;
 - 3° la date certaine et approximative ;
 - 4° le nom de l'auteur ;
 - 5° la provenance ou le pays ;
 - 6° les détails historiques.

Dans les musées publics, comme corollaire du cata-

(*) Voir le Journal de Monaco des 4, 11 et 18 mai.

(**) La Gazette des Beaux-Arts, Le Cabinet de l'Amateur, Le Bibliophile Français, donnent les marques, monogrammes, ex libris, et devises des principaux curieux.

logue, des étiquettes fixées sur chaque objet devraient rappeler les indications principales du catalogue.

Vous savez, mon cher ami, que le premier catalogue français est celui que M. de Marolles, abbé de Villeloin, publia en 1666 ; antérieurement à cette époque, on trouve, il est vrai, quelques inventaires qui suppléent aux catalogues pour la description et la valeur des objets, tels que ceux de Louis de France au XIV^e siècle, Isabeau de Bavière au XV^e siècle, de Philippe-le-Bon en 1420, et de son fils Charles-le-Téméraire, en 1469, Marguerite d'Autriche au XVI^e siècle, Gabrielle d'Estree et Louise de Vaudemont au XVII^e siècle.

Le XVII^e siècle est la belle époque des brocanteurs et des experts ; les principaux rédacteurs de catalogues étaient Mariette, Gersaint, Joullain père et fils, Remy, Boileau, Julliot, Paillet, Regnault, Delalande, Lebrun, Basan. Leurs catalogues, d'une rédaction littéraire très satisfaisante, contenaient des appréciations pleines de goût et d'érudition sur les objets dont ils annonçaient la vente, aussi sont-ils très recherchés des curieux.

Voilà, selon nous, mon cher ami, les principes qu'il faut appliquer pour avoir le droit de figurer dans les rangs des véritables curieux que l'on retrouve à toutes les époques de civilisation avancée. Les Chinois qui ont tout inventé et ne perfectionnent rien, collectionnent de tout temps les porcelaines qu'ils fabriquaient 4,000 ans avant nous, les jades, les bronzes, les autographes, etc ; le peuple Grec était un peuple de curieux dont les places et les monuments publics étaient de véritables musées ; les Romains ornaient leurs demeures de tableaux, de statues, de tapisseries, de vases précieux, entre autres ces fameux vases murrhins, qu'ils exposaient sur le proscenium du théâtre le jour de grandes représentations. Cicéron, Hortensius, les deux avocats et Verrès, l'accusé, le préteur prévaricateur, étaient des curieux aussi passionnés les uns que les autres ; la fameuse harangue, de signis, en fait foi. Clovis pourfendit un de ses capitaines qui lui disputait le vase de Soissons ; Charlemagne aimait les curiosités puisqu'il avait pour sceau une pierre gravée antique ; au Moyen-âge, les églises, les couvents, les corporations religieuses où s'étaient réfugiés les sciences et les arts, possédaient tous des trésors où resplendissaient les croix de procession, les crosses, les ostensoirs, les monstrances, les encensoirs, les reliquaires, les vases en or, argent, ivoire, émail, cristal de roche, agate, bronze, ambre, électre, térébinthe, etc. etc.

(A suivre).

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 17 au 23 Mai 1875.

FINALE.	b. Trois Frères, italien,	c. Ginocchio charbon
NICE.	b. St-Antoine, français,	c. Barali, sable.
ID.	b. St-Michel, id. c. Isoard,	id.
CETTE.	brick g. le Zéphir, id. c. Fornari,	vin.
GOLFE JUAN.	b. l'Assomption, id. c. Audibert,	sable.
ID.	b. l'Assomption, id. c. Barali,	id.
ID.	b. l'Indus, id. c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Antoinette Victoire, id. c. Moute,	id.
ID.	b. Volanté de Dieu, id. c. Davin,	id.
ID.	b. St-Jean, id. c. Barali,	id.
ID.	b. Jeune Eloise, id. c. Giordan,	id.
ST-LAURENT.	b. l'Heureux, id. c. Massa,	id.
NICE.	b. l'Assomption, id. c. Barali,	sable.
GOLFE JUAN.	b. St-Jean, id. c. Barali,	id.
ID.	b. le Var, id. c. Martin,	id.
ID.	b. l'Alexandre, id. c. Fochon,	id.
ID.	b. Thérésine, id. c. Massa,	id.
ID.	b. Antoinette Victoire, id. c. Moute,	id.

Départs du 17 au 23 Mai 1875.

FINALE.	b. Antoine Saccone, italien,	c. Saccone, sur l.
TUNIS.	yacht, l'Hirondelle, national,	appartenant à S. A. S. le Prince Albert, sur lest.
MENTON.	b. Belle Brise, français,	c. Fornari, vin.
VILLEFRANCHE.	b. St-Antoine, id. c. Barali,	s. l.
ID.	b. St-Michel, id. c. Isoard,	id.
MENTON.	brick-g. le Zéphir, id. c. Fornari,	vin.
VILLEFRANCHE.	b. l'Assomption, id. c. Audibert,	sur lest.

VILLEFRANCHE b. l'Assomption id. c. Barali, sur lest
 GOLFE JUAN. b. Antoinette Victoire, id. c. Moute, id.
 ID. b. l'Indus, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Davin, id.
 VILLEFRANCHE b. St-Michel, id. c. Isoard, id.
 ID. b. l'Heureux, id. c. Massa, id.
 ID. b. St-Jean, id. c. Barali, id.
 ID. b. l'Assomption, id. c. Barali, id.
 GOLFE JUAN. b. le Var, id. c. Martin, id.
 VILLEFRANCHE. b. St-Jean, id. c. Barali, id.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO-GUIDE

Illustré d'une carte de la Principauté.

Prix : 2 francs.

UNE VISITE A MONACO

Par H. Métivier.

Prix : 1 fr. — Par la poste 1 fr. 20

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Acchat des matières d'or et d'argent

LEMAIRE DENTISTE DIPLOMÉ,

En face l'hôtel de la Condamine
 Fait toutes les opérations relatives à son art. — Confectionne et place les dents et Dentiers d'après les systèmes les plus nouveaux.

GRAND DÉPOT

de

VINS FINS DE CHAMPAGNE

de la maison Charles RIVART, de Reims.

Vente en gros et en détail, à prix de facture, chez M. VIGUIER, grande maison Nave, à la Condamine.

Fabrique de Boissons Gazeuses

A. STREICHER, rue des Briques, MONACO

Usine à Vapeur.

PRIX :

Grand siphon..... 20° | Limonade gazeuse 25°
 Demi siphon..... 15° | Soda water anglais 40°
 Punch mousseux » 55 c.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 10 MAI 1875. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dispar. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	dirt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02		3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 40	3 04		7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	12 26	2 30	4 02		8 17
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16	12 43	2 45	4 20	6 »	»	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	1 »	2 57	4 32	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	1 07	—	4 39	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45	»	1 19	—	4 47	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Eze	9 03	»	1 34	3 22	5 02	6 40	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Monaco	9 08	»	1 40	3 28	5 08	6 46	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 33	»	2 15	3 49	5 30	7 04	9 47
				Menton	11 45	»	4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Vintimille heure de Rome	6 05	»	10 20	10 50	8 16	—	—
				Gènes	soir	»	soir	soir	Sanr	—	—

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

					mixt.	mixt.	mixt.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	mixt.
					mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.					7 05		1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		7 »			12 15		7 05	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 24		11 04	12 40	4 35	7 30	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 48		11 24	12 58	4 56	7 50	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		8 »		11 31	1 04	5 03	7 58	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze		8 13		11 44	1 18	5 16	8 11	
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu		8 21		11 52	—	5 24	8 19	
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer		2 29		12 06	1 31	5 31	8 27	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée		8 42		12 19	1 44	5 43	8 40	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	mat.	10 15	12 35	2 07	5 55	9 06	
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19		11 28	1 48	3 11	6 53	10 02	
				Toulon	12 04		4 14	7 40	7 29	—	—	
				Marseille	2 22		6 27	9 45	9 05	soir.	soir.	soir

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.
 Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE GRÉOULX.

Eaux sulfureuses bromo-iodurées, température 36° 5 cent^{es}. Ouvert depuis le 1^{er} Mai
 Moyens d'arriver à Gréoulx : — on se rend à Gréoulx par le chemin de fer des Alpes.
 De Marseille à la station de Mirabeau. — D'Avignon à la station de Mirabeau
 MM. les voyageurs à destination de Gréoulx, trouveront en arrivant à Mirabeau, l'omnibus de l'administration des Bains qui les transportera immédiatement à l'Établissement thermal.
 NOTA. S'adresser pour plus amples renseignements à M. le Directeur de l'Établissement à Gréoulx (Basses-Alpes)

35 minutes de Nice **MONACO — MONTE CARLO** 20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.
 L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.
 La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.
Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.
 En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.
 Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.
Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.
 La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.
 A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.